

Liaison

LE MAGAZINE DES SAPEURS-POMPIERS DE MEURTHE-ET-MOSELLE





Le 21 décembre 2021 le colonel Horb est parti à la retraite après 40 ans de bons et loyaux services ! À cette occasion, la décoration de son bureau a été refaite dans le plus pur style des années 80, plus particulièrement du 1^{er} Août 1981, date de son entrée au corps districale de Nancy.



Colonel Jérôme Petitpoisson
Directeur départemental
des Services d'Incendie et de
Secours de Meurthe-et-Moselle,
Chef de Corps

Notre Sdis est sur courant alternatif...

Au fil des mois et des pics de la pandémie de Covid-19, notre Sdis fonctionne tantôt en mode « normal », tantôt en mode « contrainte »... Avec ce fonctionnement sur courant alternatif, la lassitude s'installe mais je demeure bluffé de la capacité d'adaptation et de l'agilité dont vous faites tous preuve avec abnégation et volonté. Soyez tous et toutes remerciés.

Pour 2022, avec la gouvernance renouvelée du Sdis, un nouveau plan casernement sur cinq ans sera mis en chantier avec notamment la reconstruction de onze centres d'incendie et de secours - petits centres - reconstruits sur la base d'un modèle unique. Le gros projet de Nancy Rives-de-Meurthe entrera également dans sa phase de construction.

2022, c'est aussi la généralisation de la dématérialisation des bilans secouristes avec l'usage de tablette embarquée et l'expérimentation de nouveaux moyens de communications pour les chefs de groupe.

Pour le Sdis et au côté du comité d'organisation du Congrès National à Nancy en septembre, l'année sera également marquée par le fait de se retrouver et d'accueillir nos collègues de toute la France.

Je profite également de cet édito pour remercier le colonel Jean-Jacques Horb, directeur adjoint du Sdis 54 qui vient de prendre sa retraite après quarante et une années au service des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle. Un grand bravo à cet homme d'exception dont l'implication force le respect !

Enfin, en ce début d'année 2022, je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de réussite dans vos projets professionnels et de plein épanouissement personnel. ■

En couverture : exercice Orsec Novi (organisation de la réponse de sécurité civile - nombreuses victimes) organisé par la préfecture sur le chantier de démantèlement de l'ancienne centrale thermique EDF de Blénod-lès-Pont-à-Mousson
©Cellule communication Sdis54 • Jean-Patrick Planchais



Arnaud Cochet
Préfet de
Meurthe-et-Moselle

Je sais pouvoir compter sur des sapeurs-pompiers compétents

Cette année encore, vous avez été confrontés aux accidents, aux calamités, au feu, et vous avez lutté contre le virus du Covid-19. Je tenais à saluer votre engagement sans faille, votre courage et votre détermination. Vous avez continué à assurer vos missions de sécurité civile, tout en participant activement à la campagne vaccinale contre le Covid-19. Vous avez une fois encore démontré la force de frappe humaine et logistique qui vous caractérise : jusqu'à 2 000 doses administrées par jour, pour un total de 180 000 injections réalisées entre avril et septembre 2021 pour les deux centres de Prouvé et Montrichard. Je vous en félicite, et vous en remercie.

La crise sanitaire n'a pas occupé tout l'espace de l'année 2021. Plusieurs chantiers structurants ont pu être conduits, tels que la validation du règlement opérationnel à la suite de la mise à jour du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR), ou encore la signature du protocole interservices avec les forces de l'ordre et la justice en vue de renforcer la sécurité des sapeurs-pompiers sur les terrains d'opération. L'actualité a également été marquée par l'adoption le 25 novembre dernier de la loi Matras visant à consolider notre modèle de sécurité civile, à apporter aux sapeurs pompiers le statut d'acteur du soin, et à mieux protéger professionnels et volontaires.

Sur le champ opérationnel, je voudrais particulièrement saluer votre mobilisation suite aux inondations qui ont lourdement touché le nord du département. 125 pompiers et 65 engins sur place avaient alors assuré près de 700 interventions au cœur de l'été, je voudrais en saluer le professionnalisme et la qualité. Je sais pouvoir compter sur des sapeurs pompiers compétents, à toute épreuve, et en mesure de s'adapter à la diversité des missions qui leur sont confiées. Au-delà de vos compétences, je voudrais profiter de cette courte lettre pour rendre hommage à vos valeurs d'humanité et d'excellence au service de nos concitoyens, qui sont un exemple pour chacun. Je m'associe à tous les Meurthe-et-Mosellans pour vous témoigner toute notre reconnaissance et pour vous souhaiter ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année 2022. ■



Chaynesse Khirouni
Présidente du conseil
départemental
de Meurthe-et-Moselle

Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle réaffirme son engagement sans faille aux côtés des sapeurs-pompiers

L'année qui vient de s'achever, marquée par la crise sanitaire et les inondations dans le Pays-Haut en juillet dernier, n'aura pas été de tout repos pour les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle qui ont toujours répondu présents. Leur forte mobilisation, en appui et en soutien du déploiement des centres de vaccination, a notamment démontré leur professionnalisme exemplaire au service des Meurthe-et-Mosellans.

En ce début d'année 2022, le conseil départemental réaffirme, en tant que partenaire privilégié, son engagement sans faille aux côtés des sapeurs-pompiers. En matière d'investissement, près de 4M€ ont été engagés sur la période 2019-2021. Cet engagement fera l'objet d'une nouvelle convention pluriannuelle 2022-2024, garantissant un service public de qualité pour la population.

Ainsi 3 M€ seront de nouveaux mobilisés. Autant d'investissements qui permettront à nos sapeurs-pompiers de travailler dans les meilleures conditions.

Enfin, l'année 2022 sera marquée par le congrès national des sapeurs-pompiers à Nancy ! Un événement d'envergure qui mettra en lumière le savoir-faire et l'efficacité des hommes et des femmes du Sdis, professionnels ou volontaires, qui risquent leur vie au quotidien pour protéger les nôtres.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'ouvre. ■



Bernard Bertelle
Président du conseil
d'administration du
Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de Meurthe-et-Moselle

Vous avez été à la hauteur de votre engagement en tant que sapeurs-pompiers, acteurs incontournables dans la gestion de cette crise

En ce début d'année 2022, c'est une note positive que je souhaite vous faire partager. Une lueur d'espoir qui scintille grâce à votre dévouement et à la résilience dont vous avez, toutes et tous, fait preuve avec courage et conviction, notamment lors des campagnes de vaccination qui ont été une réussite. Vous avez été à la hauteur de votre engagement en tant que sapeurs-pompiers, acteurs incontournables dans la gestion de cette crise. Je veux ici rendre hommage à chacun d'entre vous et vous remercier pour les multiples actions auxquelles vous avez contribué. Il était à mon sens, juste et mérité de vous attribuer une prime Covid, qui vous revient de droit.

Par ailleurs, je souhaite profiter de cette occasion, pour vous informer de la mise en place d'un plan pluriannuel de construction standardisée de petits centres de secours, sur cinq ans à hauteur de 25 millions d'euros. J'ajoute que cet investissement est possible grâce à un important appui du conseil départemental 54.

Je souhaite également évoquer ici la nécessité d'avoir engagé la réforme juste et inévitable du contingent incendie, qui a été votée par le conseil d'administration.

Pour terminer, c'est avec plaisir et sincérité que je vous présente tous mes vœux de santé et de sérénité à vous et vos proches, pour cette nouvelle année 2022. ■

Sommaire

ÉDITOS> 2-3

FEUILLE DE ROUTE

Point d'étape Feuille de route pluriannuelle : où en sommes-nous ?> 4-5

SUR LE TERRAIN

Retex Covid-19 : quand la force du collectif fait rimer quantité et qualité> 6

Retex Fortes pluies : le Pays Haut sous les inondations> 7

Orsec-Novi Les sapeurs-pompiers au cœur du dispositif de secours> 8-9

FOCUS

Équipements Investir pour mieux secourir> 10-11

Communication Mais que fait la com' ?> 12-13

Budget 2022> 14

Contingent incendie Vers un dispositif plus équitable> 15

Casdis 54 Les nouveaux membres du CA du Sdis 54> 16-17

Temps forts Retour en images sur les temps forts du second semestre 2021> 18-19

Feuille de route pluriannuelle : où en sommes-nous ?

Lancé depuis 2019, le déploiement de la feuille de route pluriannuelle en est à sa troisième phase et mobilise plusieurs dizaines de participants. Comme en témoigne le puzzle de la FRPA qui prend forme, plusieurs chantiers sont en cours et de nombreux autres font déjà partie du quotidien.

Même si la crise du Covid-19 a rendu difficile et temporisé l'avancée de certains travaux, le bilan est positif et beaucoup de chantiers ont, malgré tout, bien progressé. La montée en charge des centres de vaccination à grande capacité a certes absorbé de la ressource humaine, mais depuis le point de situation du premier semestre, treize actions supplémentaires ont été achevées et dix-huit nouvelles ont été engagées. Cette crise a été mise à profit pour capitaliser l'expérimentation sur le télétravail et le développement des outils de communication comme les visio-conférences qui trouvent tout naturellement leur intérêt dans la pérennisation du plan de conduite d'activité (PCA).

AXE 1

Faire de la qualité opérationnelle notre première ambition en repositionnant la victime et le sinistre au cœur de nos décisions

1 Rédaction du SADCR	2 Actualisation du RO	7 Renforcement de l'unité SD
10 Facilitation de l'engagement des ISP	12 Modernisation du SGO/SGA	13 Réorganisation de la chaîne de commandement
18 Révision de la politique RETEX	19 Révision de la politique ETARE	23 Adaptation des délais de réponse pour carence ambulancière
29 Mise en œuvre du plan pluriannuel de formation	36 Implantation d'un caisson à feu	

AXE 2

Adapter le fonctionnement et l'organisation du Sdis pour le rendre plus efficace

40 Définir une organisation type des centres dans cinq domaines (délégation managériale)	44 Mise en place d'un règlement d'indemnisation SPV	48 Création d'une commission volontariat
54 Mise en place de schéma directeur informatique	55 Déploiement de la carte professionnelle	62 Améliorer le délai de traitement des factures et formaliser les procédures financières
	63 Mise en place du contrôle de gestion et de pilotage	69 Publication régulière de la liaison

AXE 3

Préserver le capital humain, accompagner les parcours individuels et valoriser les agents

76 Développement de l'aide sociale	80 Reprise des parcours d'accueil des personnels PATS, SPP, SPV	81 Mise en place d'une charte de mobilité
86 Gestion du risque chimique à l'atelier	90 Déclinaison du risque toxicité des fumées	93 Rédaction d'un document protocole et cérémonies

AXE 4

Rechercher des économies pour préserver notre capacité d'investissement

96 Étude de l'autoassurance	97 Rédaction d'un référentiel casernement	99 Planification pluriannuelle des travaux bâtimentaires
102 Relance des investissements sur le parc roulant	104 Analyser le parc incendie : FPT, CCF, SGR et développer les engins polyvalents	106 Révision des règles d'affectation et cascade des engins
110 Optimiser les dépenses pharmaceutiques et développer des partenariats d'achat	115 Mettre en place une réelle fonction logistique au sein du Sdis 54	117 Mise en place d'une équipe drones

AXE 5

Développer une culture de sécurité civile en Meurthe-et-Moselle

126 Finalisation de la mise en œuvre RD DECI	127 Recentrage des études d'urbanisme sur les dossiers nécessitant une expertise	128 Participer à la co-construction d'un plan d'actions pour former tous les collègues aux GQS
130 Mise en place de l'application « Bon Samaritain »	135 Établir une cartographie des partenariats et mutualisations du Sdis	138 Actualiser et développer les plans d'Établissements Répertoriés (Etare)
139 Développement d'une compétence RCCI		125 Participation à l'élaboration des PCS

6 Identifier de manière dynamique les centres en difficulté

14 Améliorer l'identification des fonctions sur le terrain

28 Recenser, traiter et corriger les dysfonctionnements dans le cadre du SUAP

38 Intégrer la formation à distance (FoAD) dans le parcours de formation

20 Intégrer dans les CRSS le chiffrage du sauvé

50 Poursuivre la dynamique de renforcement de l'effectif SPV (effectifs cibles)

53 Mettre en œuvre une hiérarchie des documents

56 Mise en conformité du Sdis / RGPD

57 Adapter les règles d'attribution et de maintien du régime indemnitaire

58 Réalisation d'un plan de continuité d'activité

101 Révision des inventaires des engins

119 Étudier des solutions de réduction de consommation d'eau potable

120 Pilotage de la gestion des déchets

108 Développement des acquisitions inter-Sdis

Partage d'expériences



Covid-19 : quand la force du collectif fait rimer quantité et qualité

Face à l'ampleur de la progression de la pandémie de Covid-19 depuis son arrivée en France fin 2019, le gouvernement encourage et décide début 2021 la vaccination massive de la population. Plusieurs services départementaux d'incendie et de secours sont alors mobilisés dans ce cadre.

En Meurthe-et-Moselle, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (Sdis 54) est sollicité par le préfet dès le mois d'avril 2021 pour organiser, coordonner et tenir des centres de vaccination de grande capacité. Aguerries au domaine de la gestion de crise, et fortes d'une solide capacité d'adaptation, les équipes du Sdis 54 imaginent et mettent alors en œuvre, en un temps record - moins de dix jours ! - un premier centre de vaccination à l'espace Montrichard de Pont-à-Mousson - le 13 avril - puis un second quelques jours plus tard - le 30 avril - au centre de congrès Prouvé de Nancy.

Véritable défi logistique, technique et humain, l'organisation déployée permet d'ouvrir ces deux centres 130 jours cumulés sur toute la durée de la campagne de vaccination. Une prouesse rendue possible grâce au concours des communes et intercommunalités, mais aussi à la mobilisation de pas moins de 7000 intervenants sur cette période de six mois : sapeurs-pompiers et personnels administratifs et techniques du Sdis, professionnels de santé, associations agréées de sécurité civile, bénévoles ou étudiants.

Courant août, le ralentissement de l'activité des centres conduit à leur fermeture successive. Afin d'honorer les dernières vaccinations programmées tout en offrant un niveau de service équivalent, un centre de moindre taille est installé de manière éphémère, pendant trois jours, dans l'enceinte du stade Marcel Picot de Tomblaine en octobre.

Le 20 décembre 2021, le Sdis54 est de nouveau mobilisé au centre Nancy-Prouvé pour accélérer et faciliter la vaccination de la population du département.

Après six mois de travail intense et plus de 186 000 vaccins administrés à fin janvier 2022, l'implication dans cette campagne de vaccination prend fin. La force de l'engagement collectif aura permis de relever le défi, d'opérer de manière réactive et d'effectuer la vaccination de 30% de la population du département, suscitant au passage de nombreux retours positifs quant à la rapidité et à la qualité de la prise en charge.



Fortes pluies : le Pays-Haut sous les inondations

Le 14 juillet dernier, la Meurthe-et-Moselle est placée en vigilance orange pluies et inondations par Météofrance.

Des précipitations touchent rapidement l'ensemble du département et plus particulièrement le Pays-Haut où des Postes de Commandement Avancé (PCA) sont activés en début de soirée à Briey et Longwy, avec une vigilance particulière sur les communes de Saint-Pancré, Gorcy, Longuyon et sur le plan d'eau de Briey. Les actions sont dans un premier temps limitées à la mise en sécurité des biens. Les inondations sont d'abord dues à un phénomène de ruissellement ; suite aux importantes averses continues sur plusieurs jours, les cours d'eau sont saturés, les sols n'absorbent plus et quelques retenues d'eau naturelles ou artificielles débordent. Sur la commune de Briey, une résidence est évacuée dans la soirée avant qu'elle ne se retrouve isolée par le ruisseau du Woigot. Au PCA de Longwy, la situation se stabilise pour la majorité des communes alentour, excepté à Longuyon. Si les cours d'eau étaient relativement stables suite aux travaux d'aménagement des dernières années, un phénomène indésirable s'est produit à hauteur de la confluence de la Chiers et de la Crusnes ; l'une des rivières a ralenti l'écoulement de l'autre, et le phénomène, ajouté au ruissellement, a provoqué l'inondation rapide de la commune. Le centre de secours de Longuyon, situé en zone inondable, est évacué et transféré au niveau de la gendarmerie, siège temporaire du poste de commandement (PC) pour la zone d'intervention du secteur. Des moyens

de secours et de commandement sont demandés afin d'anticiper les évacuations de nombreuses habitations et maisons de retraite. La mobilisation de moyens de renfort est ensuite anticipée en lien avec le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (Codis), afin de répondre aux sollicitations du lendemain et aider aux opérations de protection et d'assèchement.



Plus de 125 sapeurs-pompiers auront été engagés sur tout le département, aux côtés des différents services (communes, gendarmerie, conseil départemental, associations agréées de sécurité civile, Enedis...), et la crue observée à Longuyon, historique, aura nécessité l'engagement de nombreux plongeurs, moyens tout terrain, barques pour faciliter les reconnaissances et s'assurer que les personnes étaient en sécurité.

125 sapeurs-pompiers

65 engins

8 mises en sécurité

700 interventions

1800 appels reçus au centre de traitement des appels

Activités opérationnelles, les chiffres-clés 2021

2 316 ACCIDENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE

35 974 VICTIMES SECOURUES

3 706 OPÉRATIONS DIVERSES OU INTERVENTIONS À CARACTÈRE MULTIPLE (ICM)

44 419 INTERVENTIONS

145 617 NOMBRE D'APPELS REÇUS AU CENTRE DE TRAITEMENT DES APPELS (18 OU 112)

2 717 INCENDIES

35 680 SECOURS D'URGENCE À PERSONNES

1min 38s DÉLAI DE TRAITEMENT DE L'APPEL

CENTRES DE VACCINATION DE GRANDE CAPACITÉ

42 999 INJECTIONS AU CENTRE DE VACCINATION PONT-À-MOUSSON-MONTRICHARD

137 145 INJECTIONS AU CENTRE DE VACCINATION NANCY-PROUVÉ

906 INJECTIONS AU CENTRE DE VACCINATION MARCEL PICOT

181 050 INJECTIONS AU TOTAL
142 JOURS OUVERTS TOUS CENTRES CONFONDUS

Un exercice Orsec-Novî – organisation de la réponse de sécurité civile, nombreuses victimes – « grand format » a été organisé par le Sdis et la préfecture en octobre 2021 sur le chantier de démantèlement de l'ancienne centrale thermique EDF de Blénod-lès-Pont-à-Mousson.



Préfet
DOS

En cas de sinistre important, le préfet est Directeur des Opérations de Secours

Le plan Orsec-Novî est conçu pour mobiliser et coordonner, sous l'autorité du préfet, les acteurs de la sécurité civile au-delà du niveau de réponse courant ou quotidien des services. Entre sa-

peurs-pompiers, Samu, associations de sécurité civile, préfecture et police, près de 250 personnes ont été mobilisées. L'occasion d'expliquer comment s'articule le « plan rouge », c'est-à-dire

l'intervention des premiers secours sapeurs-pompiers, au sein de ce dispositif inter-services alliant chaîne de secours-incendie, chaîne médicale, et chaînes d'ordre public et judiciaire.

COMMANDEMENT



Forces de l'ordre



Enquête judiciaire



ZONE CHANTIER



DSI Directeur des Secours Incendie



ZONE COMMANDEMENT



COS Commandant des Opérations de Secours



ZONE SOINS



DSM Directeur des Secours Médicaux

SINISTRE = « CHANTIER »

SECOURS

SECOURS DE L'AVANT
mise en condition de survie • dégagement • relevage

CHANTIER



Officier chantier

RAMASSAGE



Gradé ramassage

Interventions sapeurs-pompiers et équipes spécialisées



Équipe médicale de l'avant



NORIA DE RAMASSAGE

Évacuation des victimes du chantier vers le poste médical avancé



TRIAGE



Gradé triage



Médecin trieur



PMA POSTE MÉDICAL AVANCÉ

Officier PMA

Médecin chef PMA

Infirmiers, médecins, pharmaciens du service de santé et de secours médical (3SM)
Équipes Samu
Sapeurs-pompiers (brancardage et logistique)

UA
Urgences absolues

UR
Urgences relatives

UMP
Urgences médico-psychologiques

Dépôt mortuaire



ÉVACUATION



Gradé évacuation



Médecin répartiteur

NORIA D'ÉVACUATION

Évacuation des victimes du poste médical avancé vers l'hôpital



Légende des pictogrammes



Chaîne secours incendie



Chaîne médicale

Investir pour mieux secourir

Le Sdis 54 réalise des investissements réguliers pour mettre à la disposition des unités opérationnelles des matériels et infrastructures modernes, correspondant aux normes réglementaires en vigueur. Focus sur quelques chantiers mis en œuvre par le Bureau Départemental de l'Immobilier et du Mobilier (BDIM) ou sur les derniers véhicules livrés.

Restructuration et remise à neuf des vestiaires et sanitaires du Val de l'Orne

Montant de l'opération : 100 000 €

Suite au lancement d'un Marché À Procédure Adaptée (MAPA) mené en avril 2021, la réorganisation des locaux du centre de secours du Val de l'Orne, a été effectuée. Les nouveaux aménagements du centre ont permis de transformer les vestiaires, les sanitaires et la remise de la caserne, et de créer de nouvelles zones : un espace « lave-brancard » dédié aux Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) ainsi que des locaux dédiés « pharmacie » et « ménage ». Un espace vestiaires, réservé aux femmes, a également été aménagé avec douches et WC séparés, et équipé de trente-quatre armoires à feu. Les vestiaires hommes ont été remis à neuf. Une zone a été créée pour stocker les tenues lors des retours d'interventions et une zone « buanderie » agencée à proximité pour accueillir machine à laver et sèche-linge. Objectif : intégrer un circuit « propre/sale ». Les vestiaires, situés plus à proximité de la remise, permettent désormais de raccourcir le temps d'accès aux engins.



Extension du centre de secours de Champenoux

Montant de l'opération : 150 000 €

Un projet de restructuration et d'extension a été engagé au centre d'incendie et de secours de Champenoux pour agrandir et moderniser la salle de formation et créer deux nouveaux espaces vestiaires « hommes-femmes » distincts. Les casiers de feu étant jusque-là installés dans la remise avec le véhicule d'intervention, ces aménagements permettront à terme de rendre à la remise sa fonction première de stationnement et de stockage matériel. Propriété du Sdis 54 depuis 2020, le centre s'est étendu en exploitant le bâtiment mitoyen, cédé pour les besoins de l'opération à titre gracieux par la commune de Champenoux. Après les deux mois réglementaires de préparation, les travaux démarrés fin septembre 2021 se prolongeront sur cinq mois environ.

* Le centre de secours de Champenoux dispose en 2021 de quinze sapeurs-pompiers, dont cinq femmes.

Montant de l'opération : 38 000 €

Suite à des problématiques techniques apparues au fil du temps, le chantier de la cuisine du centre de secours de Lunéville a été envisagé afin de mieux organiser l'espace et les activités. Après une consultation lancée en octobre 2020, les travaux ont été réalisés durant l'été 2021 : réfection des sols carrelés, abattement de cloisons, remplacement des éclairages et de la hotte de cuisine ou encore réalisation d'un caniveau de grande longueur. Au-delà d'augmenter la fonctionnalité de la cuisine, ces aménagements ont permis d'améliorer l'ergonomie d'utilisation de la cuisine et son nettoyage, en optimisant par la même occasion le circuit alimentaire « propre/sale ». Les sapeurs-pompiers ont pu se réapproprier les lieux progressivement dès la fin d'été.

Réaménagement de la cuisine à Lunéville



Six nouveaux Véhicules de Secours d'Assistance Aux Victimes

Six nouveaux Véhicules de Secours d'Assistance Aux Victimes (VSAV) ont été livrés à l'été 2021 pour équiper les centres de Longwy, Lunéville, Nancy-Joffre, Nancy-Vandœuvre, Pont-à-Mousson et Pompey.

Pour rappel, ces engins servent à effectuer les missions de Secours Aux Personnes (SAP) qui représentent environ 80% des interventions du Sdis54 -plus de 35 000 interventions en 2020-. Achetés dans le cadre d'un marché Grand-Est regroupant les Sdis de la région, l'achat de 150 ambulances est prévu pour l'ensemble de ces services départementaux, sur quatre ans. Grâce à



ce marché, une économie d'échelle permet de gagner environ 4000 € par véhicule, soit 24 000€ au total pour les six engins. Pour mémoire, le Sdis54 investit tous les ans 3,6 millions d'euros dans son parc matériel, constitué notamment d'une soixantaine de VSAV.

Mais que fait la com ?

Pour répondre à ses objectifs opérationnels et fonctionnels, le service départemental d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle s'appuie sur une stratégie de communication permettant d'orchestrer de manière optimum l'ensemble des moyens à la disposition du service, de donner un cap clair et une clé de lecture de la communication aux différents acteurs concernés au sein l'établissement. Qui sont ses acteurs, quelles sont leurs missions et quels supports de communication alimentent-ils ? Réponses en images !

► Newsletter et magazine



La lettre d'information interne Fil actu



Magazine semestriel La Liaison

► Supports numériques



Le site intranet du Sdis 54



Le site internet du Sdis 54

Les réseaux sociaux du Sdis 54

► Appui aux services



Le guide du bon usage des réseaux sociaux



Campagne de distribution des calendriers 2022



Eléonore Krempff
Cheffe cellule communication
Responsable éditoriale des supports de com'

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Conçoit et met en œuvre la stratégie de communication départementale interne et externe de l'établissement. Référent multimédia et chef d'édition des supports de communication. Elabore, supervise, rédige les contenus, anime l'équipe de reporters communication. Développe et gère le réseau partenaires et les relations presse en lien avec les officiers communication. Appuie les événements et services.

L'ÉQUIPE COMMUNICATION DU SDIS 54

Commandant Yoann Franzetti
Chef du Bureau départemental de la coordination, de la communication et de la chancellerie

Coordonne, priorise, oriente les actions de communication. Arbitre les demandes en lien avec la direction et le chef de la cellule communication.



Capitaine Thomas Loison
Community Manager

Officier de sapeur-pompier, il anime et modère les comptes de réseaux sociaux du Sdis (Facebook, Twitter), fédère les internautes et développe la culture « sécurité civile » en Meurthe-et-Moselle, en lien avec le chef de la cellule communication.



Lieutenant-Colonel Bertrand Lepoutère
Officier communication

Commandant Lionel Robert
Officier communication

COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE

Désignés par la direction. Prennent la parole au nom de l'établissement et sont aguerris à la communication en temps réel. Assurent l'interface avec la presse et les journalistes en cas de besoin, en lien avec la cellule communication.



Pascal V.
Photographe, vidéaste, infographiste, Groupement Lunéville



Sergent chef Eric B.
Photographe, Groupement Lunéville



Adjudant Régis E.
Photographe, Groupement Pays-Haut



Frédéric L.
Photographe, Groupement Pays-Haut



Sergent chef Ludovic S.
Photographe, Groupement Nancy



Aurélie P.
Photographe, Groupement Nancy



Jean-Patrick P.
Missions photos hors interventions, Groupement Pont-à-Mousson Toul

REPORTERS COMMUNICATION

Réalisent des reportages photo/vidéo sur l'activité institutionnelle et opérationnelle du Sdis 54, en lien avec le chef de la cellule communication afin d'alimenter les différentes publications d'actualité de l'établissement ou ses archives.



► Presse



► Événements



Carte de vœux 2022



Affiche de la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers à Lunéville

En 2022, le magazine La Liaison a 50 ans !



Le premier numéro du magazine interne, appelé « Lutter », date de 1972.

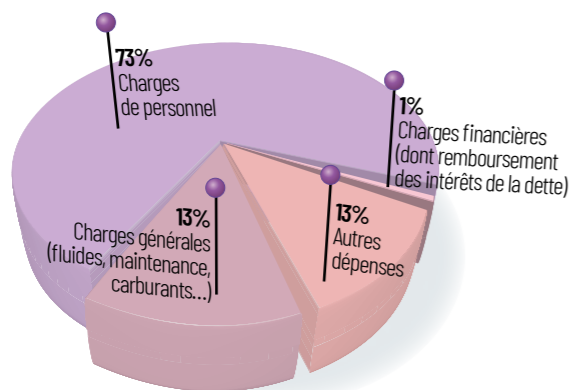
Budget Primitif 2022 : des dépenses stables dans un contexte tendu

Adopté le 10 décembre dernier, le budget du Sdis pour l'année 2022 représente au total 65,8 millions d'euros (53,9 M€ en section de fonctionnement et 11,9 M€ pour la section d'investissement). Il vise une stabilité des dépenses de fonctionnement (+0,5% entre le budget prévisionnel 2021 et le budget prévisionnel 2022), dans un double contexte de tension des prix de l'énergie et du carburant – auquel il faudra rester attentifs, tout en permettant la poursuite des projets en cours – et de réforme des contingents incendie. L'année 2022 sera ainsi la première année de mise en œuvre de cette réforme qui s'étalera sur vingt ans.

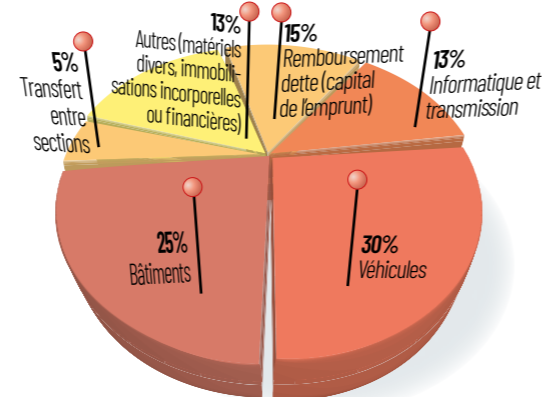
Un nouveau plan pluriannuel d'investissement 2022-2024 a été adopté en décembre dernier avec plusieurs objectifs : l'amélioration du parc immobilier avec 25 millions d'euros consacrés sur les six prochaines années – en 2022 par exemple la construction prévisionnelle du premier centre d'incendie et de secours-type sera lancée, sur la base d'un modèle duplicable. Un effort particulier sera également mis en œuvre sur la rénovation énergétique ainsi que sur la préservation des moyens de secours et l'investissement dans des

réseaux de fibre optique dédiés au Sdis pour améliorer sa résilience. Par ailleurs, une nouvelle convention pluriannuelle est en cours de préparation avec le département de Meurthe-et-Moselle qui a déjà confirmé son soutien aux missions du Sdis pour l'année suivante : hausse de + 1% de sa contribution aux recettes de fonctionnement, ainsi qu'un soutien en investissement pour accompagner le Sdis dans la mise en œuvre de son nouveau plan pluriannuel.

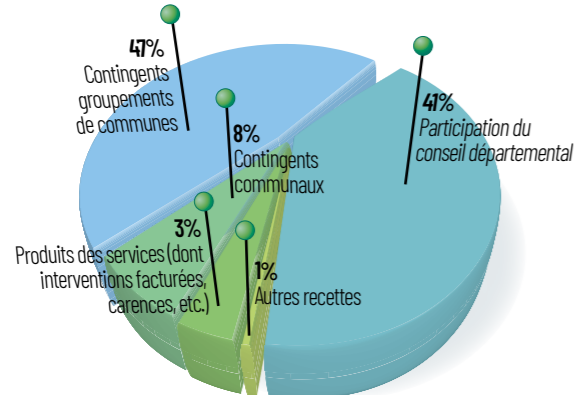
BP 2022 : dépenses de fonctionnement



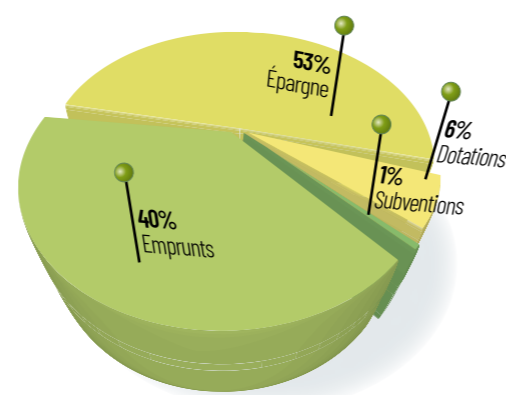
BP 2022 : dépenses d'investissement



BP 2022 : recettes de fonctionnement



BP 2022 : recettes d'investissement



Vers un dispositif plus équitable

Contribution essentielle au financement des Sdis, le contingent incendie du service départemental d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle évolue. Fixées en 1992, les modalités de calcul changent pour mieux correspondre aux réalités de la situation des territoires.

Les contingents incendie, qu'est-ce que c'est ?

Le contingent incendie est la somme des contributions des communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), au financement des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (Sdis). Fixée par le conseil d'administration, cette contribution des communes et des EPCI constitue une dépense obligatoire et essentielle pour assurer le bon fonctionnement des services d'incendie et de secours.

Au Sdis 54, le contingent incendie représente plus de la moitié des recettes de fonctionnement du budget prévisionnel 2022 : 52 % au total.

Pourquoi la réforme est devenue indispensable ?

Fixées en 1992, les modalités de calcul n'ont pas été révisées depuis les ajustements de 1998.

En Meurthe-et-Moselle le Conseil d'Administration du Sdis (Casdis) a reconduit le système jusqu'en 2021. Le dispositif s'étant entre temps progressivement déconnecté de la réalité et ayant atteint ses limites, son évolution est devenue nécessaire. Plus concrètement, les communes ont changé (population, potentiel fiscal et couverture du territoire) sans que cela soit pris en compte.

Un calcul plus adapté à la réalité des territoires

Le 19 novembre 2021, après un an de travail ponctué de rencontres et d'échanges avec les maires et EPCI du département, le conseil d'administration du Sdis 54 a décidé de réformer les modalités de calcul et de répartition des contingents incendie. Objectif : Rendre le système plus juste et plus équitable, et garantir aux contributeurs une meilleure cohérence avec la réalité de la situation de leur territoire. Votée à l'unanimité, la décision sera mise en œuvre en 2022.

« Le système de calcul précédent datait de près de trente ans ! Or, tout a évolué depuis. »

Bertrand Kling
premier vice-président du bureau du Casdis, en charge des finances, et vice-président de la Métropole du Grand Nancy

Un système d'écrêtement devenu obsolète

Le système mis en place jusqu'à 2021 s'est progressivement déconnecté de la situation des communes et de l'évolution réelle de leurs populations et de leurs richesses, en raison de l'application de l'écrêtement qui s'est généralisé au fil du temps à l'ensemble des contributeurs.

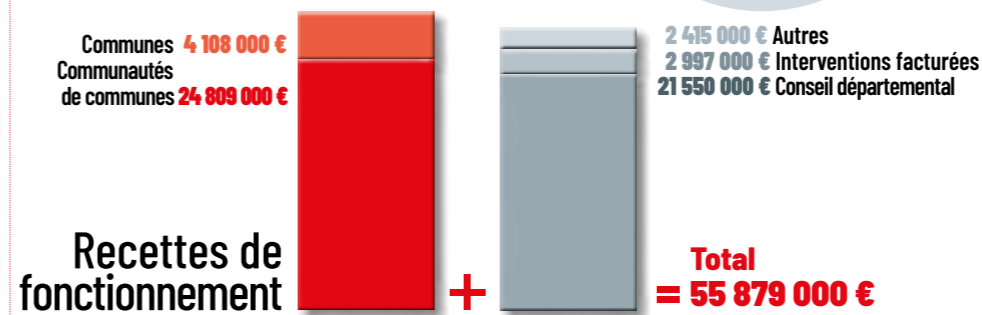
Ainsi, les communes ou EPCI ayant vu leur population ou leur richesse diminuer sur les vingt dernières années n'ont pas bénéficié d'une baisse de leur contribution. De la même manière, les territoires plus attractifs n'ont pas non plus eu d'augmentation de leurs contingents.

La répartition des contingents incendie en coût par habitant met d'autant plus en évidence le décalage qui s'est creusé entre le système de calcul et la réalité de la situation des communes : si le coût moyen par habitant se situe à 38,34 € pour les contributions de 2020, en donnée brute, la plus faible contribution versée par une commune en 2020 est de 3,53 € par habitant, alors que la plus forte se situe à 116,01 € par habitant en Meurthe-et-Moselle.

« Cette réforme est un signal politique fort. »
Bernard Bertelle,
président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle

Coût moyen du Sdis en Meurthe-et-Moselle
72€ par habitant, dont 37€ par habitant pour la part contingent incendie

Contingent incendie Sdis 54 = 29 000 000 € environ, soit 52 %



Rappel : Le montant global du contingent incendie n'est pas revu, mais seulement la répartition entre les communes et les EPCI.

Suite aux élections départementales du mois de juin, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (Casdis) a été renouvelé.

Définissant la politique globale et réglant les affaires administratives de

l'établissement public, le Casdis est pour rappel composé principalement de représentants du conseil départemental et de représentants des communes et des intercommunalités. Sa composition étant tributaire des scrutins cantonaux et municipaux, il est de ce fait réinstallé après chacun

de ces scrutins. Réuni une fois par trimestre, il se compose de :
- 25 membres avec voix délibérative : 17 représentants du conseil départemental, 2 représentants des communes et 6 représentants des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

- 8 membres avec voix consultative : Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours (DDSSIS), médecin-chef, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers (UDSP) et 5 représentants des sapeurs-pompiers élus en Commission Administrative et Technique des Services

d'Incendie et de Secours (Catsis). Par ailleurs le préfet ou son représentant membre du corps préfectoral assiste de plein droit aux séances du conseil d'administration. Le payeur départemental assiste habituellement aux séances.

Le bureau du Casdis

Le bureau se compose du président, de trois vice-présidents, et d'un membre supplémentaire. Il se réunit une fois par mois et règle par ses délibérations les affaires qui lui ont été attribuées par délégation du conseil d'administration.

(Les membres du bureau sont identifiés dans les encadrés de couleur orange)

TITULAIRES

Représentants du Conseil Départemental

Président  Bernard BERTELLE conseiller départemental du canton de Pont-à-Mousson	Deuxième vice-présidente  Sylvie CRUNCHANT-DUVAL vice-présidente du CD, conseillère départementale du canton de Vandœuvre-les-Nancy	Troisième vice-président  Antony CAPS vice-président du CD, conseiller départemental du canton d'Entre-Seille-et-Meurthe
---	---	--

 Pascal SCHNEIDER vice-président du CD, conseiller départemental du canton de Neuves-Maisons	 Vincent HAMEN vice-président du CD, conseiller départemental du canton de Longwy	 Lionel ADAM conseiller départemental du canton de Nancy 3	 Michèle PILOT vice-présidente du CD, conseillère départementale du canton de Toul	 Séverin LAMOTTE conseiller départemental du canton de Val de Lorraine Sud	 Jennifer BARREAU conseillère départementale du canton de Pont-à-Mousson	 Bruno TROMBINI conseiller départemental du canton de Villersrupt
 Serge DE CARLI conseiller départemental du canton de Mont-Saint-Martin	 Rosemary LUPO vice-présidente du CD, conseillère départementale du canton du Pays de Briey	 Jean-Pierre DESSEIN conseiller départemental du canton du Grand Couronné	 Eric PENSALFINI conseiller départemental du canton de Saint-Max	 Catherine KRIER conseillère départementale du canton du Grand Couronné	 Michel MARCHAL conseiller départemental du canton de Baccarat	 Alexandra HUGO-CAMBOU conseillère départementale du canton de Lunéville 1

Représentants des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)

Premier vice-président

Bertrand KLING
vice-président de la Métropole du Grand Nancy

 Murielle COLOMBO conseillère communautaire de la Métropole du Grand Nancy	 Bernard BURTÉ vice-président de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson	
 Gérard DIDELOT vice-président de la Communauté d'Agglomération de Longwy	 Luc BINSINGER vice-président de la Communauté de Communes de Sel-et-Vermois	 Filipe PINHO président de la Communauté de Communes de Moselle-et-Madon

Représentants des communes

Membre supplémentaire

Rose-Marie FALQUE
maire d'Azerailles


Bernard MULLER
maire de Badonviller

SUPLÉANTS

Représentants du Conseil Départemental

 Annie SILVESTRI conseillère départementale du canton de Villersrupt	 Audrey BARDOT-NORMAND vice-présidente du CD, conseillère départementale du canton de Neuves-Maisons	 Anthony PERRIN conseiller départemental du canton de Nancy 2	 Catherine BOURSIER vice-présidente du CD, conseillère départementale du canton d'Entre-Seille-et-Meurthe	 Denis KIEFFER conseiller départemental du canton de Meine au Saintois	 Stéphane HABLLOT conseiller départemental du canton de Vandœuvre-lès-Nancy	 Sylvie BALON conseillère départementale du canton de Longwy	 Émilien MARTIN-TRIFFANDIER conseiller départemental du canton de Toul	
 Marie-José AMAH vice-présidente du CD, conseillère départementale du canton de Val de Lorraine Sud	 Silvana SILVANI vice-présidente du CD, Conseillère Départementale du canton de Nancy 3	 Caroline FIAT conseillère départementale du canton de Jarvy	 Monique POPLINEAU conseillère départementale du canton de Mont-Saint-Martin	 Sylvaine SCAGLIA conseillère départementale du canton de Saint-Max	 Valérie PAYEUR conseillère départementale du canton de Baccarat	 Jean LOCTIN conseiller départemental du canton du Nord-Toulois	 Laurent GARCIA conseiller départemental du canton de Laxou	 Nathalie ENGEL conseillère départementale du canton de Laxou

Représentants des EPCI

 Éric DA CUNHA vice-président de la Métropole du Grand Nancy	 Martine BOCOUM conseillère communautaire de la Métropole du Grand Nancy	 Henri POIRSON vice-président de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson
 Christian LOMBARD vice-président de la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences	 Gérard WECKERING conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du sud Toulois	 Lionel RIVET conseiller communautaire de la Communauté de Communes Terres Touloises

Retour en images sur les temps forts 2021

Cérémonie, reprise des exercices à grande échelle et développement de nouveaux partenariats, retour en images sur les temps forts de ce second semestre 2021.



ÉVÈNEMENT Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers au château de Lunéville

Les sapeurs-pompiers étaient à l'honneur dans toute la France le samedi 2 octobre 2021 à l'occasion de la journée nationale des sapeurs-pompiers (JNSP). Le Sdis 54 a organisé l'événement au château de Lunéville. Une journée d'hommage et de partage festive et ensoleillée !



EXERCICES Reprise des exercices à grande échelle !



Exercice « grand feu » à Batilly

Un exercice « grand feu » a eu lieu à l'usine Sovab de Batilly en octobre pour travailler les gestes techniques propres à la thématique « Feu de grande ampleur », mobilisant près de 80 sapeurs-pompiers du groupement du Pays-Haut et du Toulouais : deux groupes « incendie », ainsi que quatre autres groupes « établissement », « feu industriel », « commandement » et « renfort commandement ». Six kilomètres de tuyaux de 110 mm ont été déployés, en complément du réseau hydraulique privé d'une grande capacité.



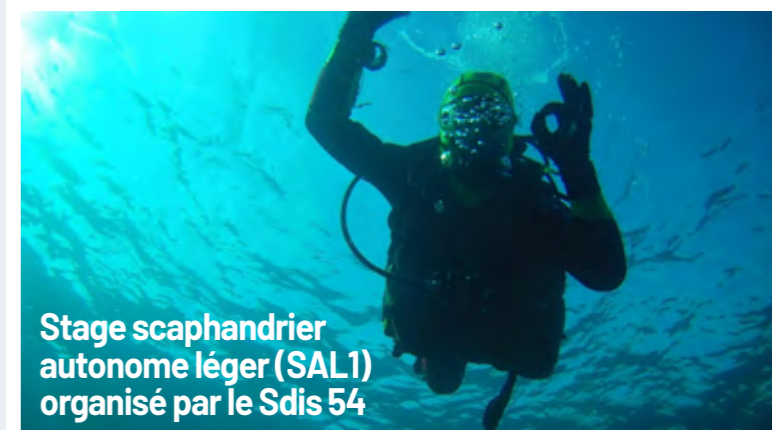
Exercice collaboratif entre forces de l'ordre et services de secours

Une journée d'échange et d'entraînement inter-services s'est déroulée au centre départemental de formation des sapeurs-pompiers en décembre sur la thématique « terrorisme », pour consolider la coordination entre les forces de l'ordre et services de secours du secteur - police nationale, gendarmerie, Raid, Service Régional de la Police Judiciaire (SRPJ), Samu et sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle.



Exercice Orsec Novi

C'est sur le chantier de démantèlement de l'usine thermique EDF de Blénod-lès-Pont-à-Mousson que s'est déroulé en octobre l'exercice Orsec Novi (organisation de la réponse de sécurité civile - nombreuses victimes). Organisée par la préfecture, la manœuvre a réuni plus de 250 personnes : sapeurs-pompiers, Samu, associations de sécurité civile, police pour une mise en situation hyper-réaliste.



Stage scaphandrier autonome léger (SAL1) organisé par le Sdis 54

Après les stages « sauveteur aquatique » (SAV1) et la pré-formation « Scaphandrier Autonome Léger » (SAL), pré requis pour l'accession au stage SAL1 - tous organisés par le Sdis 54 - huit formateurs de Meurthe-et-Moselle et de la zone Est, et une quinzaine de stagiaires des Sdis 54, 57, 88, 10, 25, 52, 08 et 67 se sont retrouvés pendant trois semaines fin septembre début octobre pour la formation SAL 1. Deux modules « compétences techniques et théoriques » ont eu lieu au centre national de plongée à Marseille. Un autre module « compétences opérationnelles » s'est déroulé à Nancy pour immerger les stagiaires dans leur futur environnement professionnel avec différents sites des eaux intérieures - lac, rivière, étang, canal. Les stagiaires sont désormais titulaires du diplôme « scaphandrier autonome léger ». Le stage aura aussi permis à deux formateurs chefs d'unité du Sdis 67 de réaliser leur pré-requis pour l'entrée au stage de conseiller technique SAL.

PARTENARIATS La disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires, un enjeu majeur



Signature de la convention de disponibilité GRDF



Signature de la convention de disponibilité Orange



Signature de la convention de disponibilité GHEMM

De nouvelles collaborations pour faciliter et encourager l'engagement des secours de proximité : plusieurs conventions de disponibilité ont été signées entre Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV), leurs employeurs - Orange, le Groupement Hospitalier de l'Est de la Meurthe-et-Moselle (GHEMM), Gaz Réseau Distribution France (GRDF) - et le Sdis 54, pour encourager les agents dans leur engagement, et officialiser les facilités consenties par les employeurs. Ces accords concernent notamment la disponibilité pour partir en opération ou pour se former sur le temps de travail, et aident de fait l'engagement des secours de proximité en journée.

PARTICIPEZ AU 128^e CONGRÈS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE À NANCY EN DEVENANT **BÉNÉVOLE** !

Vous souhaitez devenir bénévole et proposer votre candidature ?

Vous avez une question ?

Écrivez à benevoles@comm2022.fr !



Du 21 au 24 septembre • Parc des Expositions à Nancy

Plus d'infos sur www.congres2022.pompiers.fr • contact@comm2022.fr • [f](https://www.facebook.com/CNSPF2022) [i](https://www.instagram.com/CNSPF2022) [t](https://twitter.com/CNSPF2022) @CNSPF2022



La Liaison numéro 89 • janvier 2022 • Magazine édité par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle • Tél 03 83 16 46 00

Directeur de la publication : colonel Jérôme Petitpoisson

Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Éléonore Krempff

Rédacteurs : LCI Olivier Dumoulin • Cdt Yoann Franzetti • Ltn Yannick Petrement • Cne Jean-Daniel Nitting • Héloïse Hauer • Laetitia Bestaven • Laetitia Landsheere • LCI Paul Celzard • LCI Bertrand Lepoutère • Ach Thomas Mamber • Éléonore Krempff

Photographes : Pascal Virbel • Jean-Patrick Planchais • Adj Régis Eustachi • Sch Ludovic Schmidt • Frédéric Lecocq • service communication préfecture 54 • service communication conseil départemental 54

Conception et composition : Péhel Créations • Essey-lès-Nancy • **Impression** : La Nancéienne d'Impression • Nancy

Retrouvez toute l'actualité du Sdis 54 sur nos réseaux sociaux [f](https://www.facebook.com/sdis54) [i](https://www.instagram.com/sdis54) [y](https://www.youtube.com/sdis54) www.pompiers54.fr